

Bilan

ACTIF

	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Actif circulant			
Liquidités	2.1	2'207'629	3'904'182
Créances sur livraisons et prestations de service	2.2	426'397	411'277
Autres créances à court terme	2.3	310'328	360'136
Actifs de régularisation		64'594	37'527
<i>Total actif circulant</i>		3'008'949	4'713'122
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	2.4	9'173'612	7'771'098
Immobilisations corporelles	2.5/2.6	23'195'507	24'416'284
<i>Total actif immobilisé</i>		32'369'119	32'187'383
TOTAL ACTIF		35'378'068	36'900'505

Bilan

PASSIF

	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Emprunt à court terme			
Dettes sur livraisons et prestations de service	2.7	1'032'298	954'324
Dettes portant intérêt à court terme	2.8	20'000	32'000
Autres dettes à court terme		128'001	461'306
Provisions à court terme		160'000	152'000
Comptes passifs de régularisation		138'438	126'125
<i>Total emprunt à court terme</i>		1'478'736	1'725'755
Emprunt à long terme			
Dettes portant intérêt à long terme	2.8	15'698'400	15'718'400
Provisions à long terme	2.9	661'000	1'686'000
<i>Total emprunt à long terme</i>		16'359'400	17'404'400
Total emprunt		17'838'136	19'130'155
Capital de fonds	2.10	5'350'800	5'329'300
Total Capital de fonds		5'350'800	5'329'300
Fortune libre de l'association		719'773	716'472
Capital de l'organisation	2.11	11'464'693	11'721'277
Réduction de/Dotation à la fortune de l'association		4'666	3'301
Total fortune libre de l'association		12'189'132	12'441'050
TOTAL PASSIF		35'378'068	36'900'505

Compte de profits et pertes

	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Subventions reçues	2.12	6'414'161	9'575'139
Autres produits d'exploitation	2.13	2'507'363	2'557'596
Total produits d'exploitation		8'921'524	12'132'735
Contributions et subventions versées		-175'620	-161'531
Dépenses de personnel (Admin. & Projets)	2.14	-4'345'362	-4'037'824
Autres charges d'exploitation	2.14	-4'184'116	-4'220'722
Amortissements et corrections	2.5	-1'230'920	-1'299'184
Total charges d'exploitation		-9'936'017	-9'719'261
Résultat d'exploitation		-1'014'494	2'413'474
Charges financières	2.15	-633'353	-1'659'839
Produits financiers	2.16	1'041'706	492'681
<i>Total résultat financier</i>		<i>408'352</i>	<i>-1'167'158</i>
Produits exceptionnels	2.17	2'252'136	0
Charges exceptionnelles	2.18	8'182	27'011
<i>Total résultat exceptionnel</i>		<i>2'243'954</i>	<i>-27'011</i>
Résultat annuel I		1'637'813	1'219'306
Alimentation du fonds			
<i>Total fonds</i>	2.10/2.11	<i>-1'633'147</i>	<i>-1'216'005</i>
Résultat annuel II		4'666	3'301

Annexe

1. Principes

1.1 Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre 32 du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-dessous. Il convient de tenir compte du fait que, pour assurer la prospérité durable de l'association, la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes est utilisée.

1.2 Immobilisations financières

Les titres de l'actif immobilisé sont évalués au cours de bourse ou au prix du marché observable à la date de clôture du bilan. Afin de tenir compte des fluctuations de l'évolution des cours, une réserve de fluctuation de cours (rectification forfaitaire) a été constituée jusqu'à l'année de référence 2022 incluse. Cette réserve de fluctuation de cours a été calculée comme suit, sur la base de chaque valeur annuelle: Obligations 20%, Parts de fonds, Actions, Métaux nobles, Produits structurés, Fonds immobiliers, Placements alternatifs 40%. Dans le cadre du passage prévu à la norme comptable SWISS GAAP RPC à partir des comptes annuels 2024, la rectification forfaitaire a déjà été partiellement annulée en 2023 en tant que réserves latentes.

1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements cumulés et des corrections. Les immobilisations corporelles meubles sont directement et entièrement amorties.

Les biens immobiliers sont amortis annuellement à hauteur de 5% de leur valeur comptable. En cas de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et, le cas échéant, corrigées.

1.4 Capital de fonds

Les fonds des projets sont gérés conformément aux règlements des fonds. Le financement est assuré par l'excédent de recettes et réparti entre les fonds à la discrétion du comité (dotation). En outre, les fonds peuvent être alimentés par des contributions directes et allouées d'autres origines (entrées).

Les coûts de projets directement imputables et les dons alloués ne sont pas comptabilisés via le résultat d'exploitation, mais directement via les fonds.

1.5 Capital de l'organisation

Le fonds de rénovation des immeubles sert de provision aux rénovations importantes.

Le fonds du personnel est utilisé en cas d'absences maladie non couvertes par les assurances.

1.6 Annexe

Nous renonçons à indiquer des montants en centimes. Il peut en résulter des différences d'arrondis.

Annexe

2 Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat	CHF	CHF
2.1 Actif circulant	2023	2022
Liquidités		
- Caisse	2'543	2'524
- Avoir compte chèque postal	611'743	1'017'040
- Avoir en banque - librement disponible	1'593'343	2'884'618
Total actif circulant	2'207'629	3'904'182
2.2 Créances sur livraisons et prestations de service	2023	2022
- Organe	811	-
- Sections	10'000	15'000
- Tiers	415'586	396'277
Total créances sur livraisons et prestations de service	426'397	411'277
2.3 Autres créances à court terme	2023	2022
Créances des immeubles de rapport	244'770	306'595
Créances Impôt anticipé	65'558	53'541
Total autres créances à court terme	310'328	360'136
2.4 Immobilisations financières	2023	2022
Titres		
- Obligations	827'992	957'775
- Immobilier	168'059	-
- Parts de fonds	1'464'997	2'166'347
- Actions	7'873'160	7'075'025
- Placements alternatifs	12'154	-
- Métaux nobles	1'263'095	1'235'357
- Réserve de fluctuation de cours	-3'130'111	-4'382'406
Total intermédiaire Titres	8'479'347	7'052'098
Prêt aux sections	611'000	636'000
Autres	83'265	83'000
Total immobilisations financières	9'173'612	7'771'098

Les classes d'actifs Immobilier et Placements alternatifs sont présentées séparément. Jusqu'en 2022, ces deux catégories d'actifs figuraient dans les classes Actions et Parts de fonds. Les classes d'actifs correspondent ainsi à la classification figurant sur les relevés de dépôt des banques.

Réduction de la réserve des variations de cours: voir à ce sujet le chiffre 1.2

Annexe

2.5 Immobilisations corporelles

	Immeubles de rapport	Équipements et installations
Solde initial au 1 ^{er} janvier 2022	24'458'181	2
Entrées	1'313'712	14'584
Sorties	-71'010	-
Amortissements/correction	-1'284'600	-14'584
Solde final au 31 décembre 2022	24'416'282	2
Solde initial au 1 ^{er} janvier 2023	24'416'282	2
Entrées	-	10'143
Sorties	-	-
Amortissements/corrections	-1'220'777	-10'143
Solde final au 31 décembre 2023	23'195'505	2
Total immobilisations corporelles	23'195'507	

2.6 Immeubles de rapport

	2023	2022
Revenus locatifs	1'560'783	1'507'266

Au 31.12.2023, l'association possède au total 16 biens immobiliers. Les biens immobiliers (Lohweg/Ahornstrasse/Peter Ochsstrasse à Bâle) sont comptabilisés comme 1 bien immobilier.

2.7 Dettes sur livraisons et prestations de service

	2023	2022
- Organe	84'244	110'112
- Sections	207'758	218'403
- Tiers	740'296	625'809
Total dettes sur livraisons et prestations de service	1'032'298	954'324

2.8 Dettes portant intérêt

Comprend les hypothèques conclues auprès des différentes banques.

	2023	2022
Échéance: Exercice	20'000	32'000
Échéance: 2 à 5 ans	147'400	167'400
Échéance: > 5 ans	15'551'000	15'551'000
Total Dettes portant intérêt	15'718'400	15'750'400

2.9 Provisions à long terme

	Solde initial	Correction	2023	2022
Provisions div. prêts Refuges	621'000	65'000		686'000
Garantie de déficit à des tiers (actions)	1'000'000	-		1'000'000
Solde final au 31 décembre 2022	1'621'000	65'000		1'686'000
Provisions div. prêts Refuges	686'000	-25'000	661'000	
Garantie de déficit à des tiers (actions)	1'000'000	-1'000'000	-	
	1'686'000	-1'025'000		
Total provisions à long terme			661'000	1'686'000

La garantie de déficit a été entièrement annulée et comptabilisée comme produit exceptionnel.

Annexe

2.10 Capital de fonds

01.01.2022	Solde initial	Recettes	Dépenses	Apport	2022
Fonds en faveur des propriétaires d'animaux indigents	300'000	55'642	37'244	-	318'398
Fonds pour refuge pour animaux	2'500'000	-	-	-	2'500'000
Fonds pour animaux trouvés	1'374'300	-	-	-	1'374'300
Fonds pour soins à la faune sauvage	400'000	43'935	187'333	-	256'602
Fonds pour les seniors et les animaux difficiles à placer	300'000	126'584	288'313	61'730	200'000
Fonds pour castration	500'000	10'570	387'812	327'242	450'000
Fonds pour animaux exotiques (reptiles et poissons)	300'000	20'000	90'000	-	230'000
Fondation Pro Care	-19'860	19'860	-	-	-
	5'654'440	276'590	990'702	388'972	
Total capital de fonds au 31.12.2022					5'329'300

01.01.2023	Solde initial	Recettes	Dépenses	Apport	2023
Fonds en faveur des propriétaires d'animaux indigents	318'398	46'911	45'233	29'924	350'000
Fonds pour refuge pour animaux	2'500'000	-	-	-	2'500'000
Fonds pour animaux trouvés	1'374'300	-	-	-	1'374'300
Fonds pour soins à la faune sauvage	256'602	26'968	189'834	106'263	200'000
Fonds pour les seniors et les animaux difficiles à placer	200'000	138'253	284'398	272'645	326'500
Fonds pour castration	450'000	11'955	376'823	364'867	450'000
Fonds pour animaux exotiques (reptiles et poissons)	230'000	-	80'000	-	150'000
	5'329'300	224'087	976'288	773'700	
Total capital de fonds au 31.12.2023					5'350'800

2.11 Capital de l'organisation

01.01.2022	Solde initial	Recettes	Dépenses	Apport	2022
Fonds pour le droit de protection des animaux	400'000	-	-	-	400'000
Fonds pour le travail de terrain de la protection des animaux	300'000	-	6'000	-	294'000
Fonds d'aide aux animaux	3'500'000	150'701	87'503	-	3'563'198
Fonds de projet	2'000'000	592'000	988'176	396'176	2'000'000
Fonds de protection des animaux de la jeunesse Krax	350'000	60'000	263'357	253'357	400'000
Fonds de protection des animaux de la jeunesse SJT	155'000	26'250	27'171	-	154'079
Fonds de personnel	500'000	-	93'500	51'000	457'500
Fonds de réserve	1'200'000	-	-	-	1'200'000
Fonds d'actions	1'500'000	-	-	-	1'500'000
Fonds de rénovation des biens immobiliers	1'626'000	-	-	126'500	1'752'500
	11'531'000	828'951	1'465'707	827'033	
Total capital de l'organisation au 31.12.2022					11'721'277

Annexe

2.11 Capital de l'organisation	01.01.2023	Solde initial	Recettes	Dépenses	Apport	2023
Fonds pour le droit de protection des animaux		400'000	-	-	-	400'000
Fonds pour le travail de terrain de la protection des animaux		294'000	-	1'738	-	292'262
Fonds d'aide aux animaux		3'563'198	29'540	79'307	-	3'513'431
Fonds de projet		2'000'000	394'381	861'570	267'189	1'800'000
Fonds de protection des animaux de la jeunesse Krax		400'000	-	321'791	271'791	350'000
Fonds de protection des animaux de la jeunesse SJT		154'079	-	28'075	3'996	130'000
Fonds de personnel		457'500	-	247'470	189'970	400'000
Fonds de réserve		1'200'000	-	-	-	1'200'000
Fonds d'actions		1'500'000	-	-	-	1'500'000
Fonds de rénovation des biens immobiliers		1'752'500	-	-	126'500	1'879'000
		11'721'277	423'921	1'539'952	859'446	
Total capital de l'organisation au 31.12.2023						11'464'693

2.12 Subventions reçues	2023	2022
Successions	3'069'720	6'224'972
Actions	1'631'607	1'662'559
Dons	1'659'622	1'687'609
Contributions des sections	53'211	-
Total subventions reçues	6'414'161	9'575'140

En 2022, les contributions des sections sont comprises dans les dons.

2.13 Autres produits	2023	2022
Revenus service de contrôle PSA	762'430	820'062
Revenus immobiliers	1'560'783	1'507'266
Autres	184'151	230'267
Total autres produits	2'507'363	2'557'595

2.14 Frais de personnel/autres frais d'exploitation

Ce poste comprend les coûts de l'ensemble des interventions opérationnelles dans l'administration, toutes les prestations pour les projets ainsi que les frais résultant des immeubles de rapport.

2.15 Charges financières	2023	2022
Intérêts bancaires/frais	9'393	10'659
Pertes de change finances	22'425	5'625
Frais/commissions Titres	8'021	12'264
Pertes de change réalisées Titres	6'964	-101'631
Pertes de change non réalisées	493'235	1'709'510
Autres charges financières	93'317	23'412
Total charges financières	633'353	1'659'839

Annexe

2.16 Produits financiers	2023	2022
Intérêts financiers	1'190	587
Plus-values financières	1'139	3'849
Intérêts sur titres	305'039	230'963
Plus-values sur titres	16'492	10'420
Plus-values non réalisées	717'845	246'862
Total résultat financier	1'041'706	492'681

2.17 Produits exceptionnels

En raison du passage à SWISS GAAP FER à compter du 1^{er} janvier 2024, la garantie de déficit a été annulée et la réserve de fluctuation de valeur réduite.

2.18 Charges exceptionnelles	2023	2022
Correction de l'encours client hors période	8'182	-
Charges immobilières hors période	-	7'150
Autres charges hors périodes	-	19'860
Total charges exceptionnelles	8'182	27'011

3. Autres frais

3.1 Dissolution nette de réserves latentes	2023	2022
Montant total des réserves latentes nettes dissoutes	2'252'136	-

3.2 Postes à plein temps

Le nombre des postes à plein temps en moyenne annuelle sur l'exercice ainsi que sur l'exercice précédent n'a pas excédé

3.3 Montant résiduel des engagements de leasing

Les échéances des engagements de leasing, qui ne peuvent expirer ou être résiliées sous douze mois, sont structurées

	2023	2022
jusqu'à 1 an	9'060	10'174
2 à 5 ans	-	9'060
plus de 5 ans	-	-
	9'060	19'234

Ces montants comprennent les paiements dus jusqu'à la fin du contrat ou du délai de résiliation, au titre des contrats de location/leasing.

3.4 Montant total des garanties constituées pour les engagements de tiers

Garantie bancaire de 100 000 CHF envers UBS AG, Coire au profit du refuge coopératif pour animaux de Coire (construction nouveau bâtiment refuge de Coire), durée de la garantie 14.07.2008 jusqu'à révocation. À cet effet, les titres et l'argent liquide ont été nantis au profit de Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG.

(Valeur de dépôt 2023 8 779 425 CHF, Valeur de dépôt 2022 8 704 768 CHF/Liquidités 2023 524 013 CHF, Liquidités 2022 1 915 690 CHF)

Annexe

3.5 Honoraires de révision	2023	2022
Honoraires de révision	30'000	31'065
3.6 Total des actifs utilisés pour garantir nos propres engagements	2023	2022
Liquidités (dépôt L+P)	524'013	1'915'690
Immobilisations financières (dépôt L+P)	8'779'425	8'704'768
Immobilisations corporelles	21'160'800	22'243'392

3.7 Dettes envers les institutions de prévoyance

Au 31.12.2023, il n'y a pas de dettes envers les institutions de prévoyance (exercice précédent 0).

3.8 Écart par rapport à la continuité de la représentation

Désormais à compter de 2024, l'association Protection Suisse des Animaux PSA appliquera la norme de présentation comptable SWISS GAAP FER 21. Dans ce contexte, la structure des réserves de fluctuation de valeur et des fonds est déjà adaptée aux nouvelles normes comptables dans les comptes annuels 2023. Les paiements de l'exercice précédent ont également été adaptés à la nouvelle classification.

Cette circonstance entraîne une rupture de continuité dans la présentation.

3.9 Système de contrôle interne

Lors de la réunion du 8.12.2023, la présidente a proposé au comité central d'effectuer un contrôle ordinaire sur une base volontaire dès 2023. Le 27.2.2024, il a été décidé de procéder à une révision ordinaire à partir de 2023 et d'introduire le SCI au 1.1.2024. Les sociétés qui se soumettent à une révision ordinaire sont tenues, en vertu de l'art. 727 CO, de disposer d'un système de contrôle interne (SCI). Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO, l'organe de révision a pour mission de vérifier et de confirmer l'existence du SCI. Dès l'été 2023, un expert financier externe a été chargé de recenser et d'évaluer les contrôles internes existants. Le rapport de l'expert financier externe contenant des recommandations pour l'optimisation du SCI a été disponible en août 2023. Les bases de la mise en place d'un SCI ont été posées. La formalisation et l'implémentation n'ont pas encore pu être achevées fin 2023. En 2024, les travaux d'élargissement, de formalisation et d'implémentation du SCI se poursuivront.

3.10 Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes annuels par le comité, aucun événement important susceptible d'influencer la pertinence des comptes annuels 2023 ou nécessitant une publication à cet endroit n'est survenu.

3.11 Il n'y a pas d'autres éléments à présenter selon l'art. 959c CO. Les comptes annuels 2023 ont été approuvés par le comité central lors de sa séance du 24 juin 2024.